

CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 14 DÉCEMBRE 2023



Extrait du registre des délibérations
République Française

N°DEL_2023_145

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

L'an deux mille vingt trois, le quatorze décembre à 20 h 30

Le Conseil Municipal, dûment convoqué par le Maire, le 7 décembre 2023, s'est assemblé dans l'Auditorium du Conservatoire, 85 boulevard de la République, sous la présidence de Monsieur Eric DUMOULIN .

Présents :

Eric DUMOULIN, Michèle GRELLIER, Pascal PONTY, Malika BARRY, Inès de MARCILLAC, Virginie MINART-GIVERNE, Vincent GRZECZKOWICZ, Véronique FABIEN-SOULE, François SCHMITT, Véronique CHANTEGRELET, Nicole CABLAN-GUEROULT, Laurence GNEMMI, Emmanuel LOEVENBRUCK, Pascale PATAT, Cécile DELAUNAY, Jean-Baptiste GODILLON, Laurence BOUDER, Arménio SANTOS, Levon MINASSIAN, Sandrine COMBASTEIL, Christelle HANNEBELLE, Jean-Manuel PARANHOS, Laurent LEFEVRE, Sophie LEFEBURE, Nathalie MOULIN, Aymeric TONNEAU, Pierre GUILLET, Béatrice BELLINI, José TOMAS, Yves ENGLER, Edith MOLDOVAN, Franck PACQUET

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Paul MARSAL à Véronique CHANTEGRELET, Pierre ARRIVETZ à Malika BARRY, Dominique BAUD à Edith MOLDOVAN, Olivier LASSAL à Laurence GNEMMI, Laurent MALOCHET à Pascal PONTY, Véronique LIGNIER à Eric DUMOULIN, Arnaud BEAUVOIR à Aymeric TONNEAU

Secrétaire :

Laurence BOUDER

Les 32 membres présents forment la majorité des membres du Conseil en exercice, lesquels sont au nombre de 39.

NOTE DE SYNTHÈSE

La ville apporte son soutien sous forme de subventions et d'aides en nature aux associations participant au rayonnement de la commune.

Suite à l'examen des demandes de subventions par les commissions de secteur concernées, il est proposé d'attribuer des subventions aux associations détaillées dans l'annexe ci-jointe, dans la limite des crédits inscrits au Budget primitif 2024 de la Ville.

DELIBERATION

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'avis de la Commission Finances en date du 4 décembre 2023,

Considérant les demandes de subventions des associations,

Considérant la nature des actions proposées par les associations sur le territoire communal ainsi que l'intérêt que la Ville porte à ces actions et son souhait de contribuer à leur développement,

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu les explications qui précèdent et en avoir délibéré,

DECIDE :

- **d'attribuer** pour l'année 2024 des subventions aux associations et organismes conformément à l'annexe jointe,
- **de procéder** au versement desdites subventions,
- **d'autoriser** le Maire à signer les conventions et avenants afférents aux attributions de subventions aux associations et organismes.

A L'UNANIMITÉ,

Ne participe pas au vote :

Michèle GRELLIER, Pascal PONTY, Inès de MARCILLAC, Pierre ARRIVETZ, Véronique FABIEN-SOULE, François SCHMITT, Véronique CHANTEGRELET, Nicole CABLAN-GUEROULT, Emmanuel LOEVENBRUCK, Pascale PATAT, Cécile DELAUNAY, Véronique LIGNIER, Arménio SANTOS, Levon MINASSIAN, Sandrine COMBASTEIL, Christelle HANNEBELLE, Jean-Manuel PARANHOS, Nathalie MOULIN, Pierre GUILLET, Béatrice BELLINI, Yves ENGLER

Publiée le : 19/12/2023